



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E154688

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 24/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/12/2015

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 815379557

Siret : 815 379 557 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141809550

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141809550

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Raison sociale : CHARPENTE VICTOR

RIGAUDIERE  
78 IMPASSE DE L'OSERAIE  
38120 PROVEYSIEUX

Téléphone : 06 70 77 33 53

Portable : 06 70 77 33 53

Site Internet :

E-mail : charpentevictor@hotmail.fr

Responsabilité légale :

VICTOR BENOIT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.